



SEPTEMBRE 2026

MESSAGE DE LA DIRECTION

Chers parents,

La nouvelle année scolaire est maintenant bien amorcée et nous sommes heureux de voir les élèves prendre graduellement leurs repères dans leur nouvel environnement. Au fil des premiers jours, ils ont appris à connaître leur classe, leur enseignant(e) et leurs camarades.

Ensemble, nous avons pris le temps d'établir les bases d'un milieu de vie accueillant, sécuritaire et respectueux en faisant l'enseignement explicite des comportements attendus dans les lieux communs. Les élèves font preuve d'une belle ouverture et démontrent déjà leur volonté de collaborer, de s'entraider et de poser des gestes positifs au quotidien. Leur engagement mérite d'être souligné et nous sommes fiers des efforts qu'ils déploient pour contribuer à une atmosphère agréable pour tous.

Nous sommes convaincues que cette année scolaire sera remplie de beaux moments et d'apprentissages passionnants.

RAPPEL DES RENCONTRES PARENTS / ENSEIGNANTS

Le début de l'année constitue un temps important pour prendre contact avec la ou le titulaire de votre enfant et ainsi mieux comprendre le fonctionnement de sa classe. Nous voulons également vous rappeler la réunion de parents qui se tiendra le **mercredi 9 septembre à 18h45** pour les classes **de la 4e à la 6e année**.

Aussi, voici un rappel des numéros des portes que nous vous suggérons d'utiliser afin de simplifier vos déplacements dans l'école.

Porte 1 (entrée principale)

4e année, Mme Danielle D: local 126
4e année, Mme Nancy: local 123
4e année Mme Marie-Monique, local 112
4e année, Mme Danielle C: local 110
5e année, M. Alexis, local 107
6e année Mme Daphné, local 109

Porte 10 (entrée à l'avant de l'école)

4e année, Mme Martine, local 050
5e année, Mme Sissie, local 035
5e année, Mme Mylène, local 029
5e année, Mme Valérie, local 027
5e année, Mme Claudia, local 038
6e année, M. Pierre, local 037
6e année, Mme Marie-Eve, local 032
6e année, Mme Caroline, local 145
6e année Mme Laura, local 040
6e année, Mme Alexandra, local 144

ACTIVITÉS PARASCOLAIRES



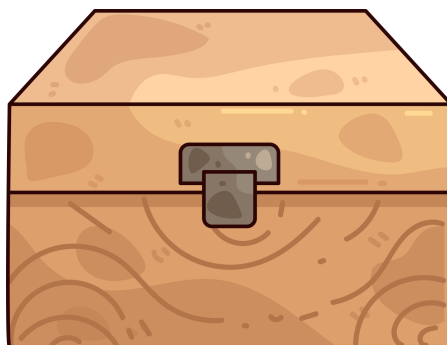
Les informations concernant les activités parascolaires et les modalités d'inscription seront envoyées dans un prochain envoi courriel.

DÉNONCIATION DE SITUATIONS D'INTIMIDATION

Depuis quelques années, il est possible pour les parents de dénoncer une situation d'intimidation en utilisant le bouton "Je dénonce" et en remplissant un formulaire qui sera transmis aux intervenants de l'école. Voici le lien que vous retrouverez également sur notre site Internet.



De plus, prochainement, deux boîtes seront installées dans l'école pour permettre aux élèves de dénoncer une situation vécue. Les élèves recevront des informations à ce sujet à l'école.



PHOTOGRAPHIES SCOLAIRES

La journée de la photo scolaire est fixée au **lundi 21 septembre** pour tous les élèves.

Selon la météo, les photos seront prises à l'extérieur. En cas de pluie ou de température incertaine, la photographe installera un décor à l'intérieur.



SÉCURITÉ AUTOMOBILE

Nous tenons à vous rappeler l'importance de respecter la signalisation et de ne pas stationner aux endroits non autorisés aux abords de l'école.

Ces règles sont mises en place pour assurer la sécurité de nos élèves. Pour y arriver, nous faisons appel à votre vigilance et à votre collaboration, car vous êtes les principaux utilisateurs de la rue devant l'école aux heures de pointe. De petits détails peuvent faire toute la différence et éviter les accidents.

Voici quelques rappels de pratiques sécuritaires :

Pour faciliter le débarquement de votre ou de vos enfants, il est conseillé de placer, à l'avance (avant le départ pour l'école), le sac d'école et la boîte à lunch dans la voiture (et non dans le coffre arrière). Les écoliers sont invités à sortir de la voiture du « côté trottoir » avec leurs effets personnels. Ces bonnes habitudes permettront de ne pas prolonger le délai de stationnement et, ainsi de laisser la place aux prochains conducteurs.

Plusieurs pratiques doivent être adoptées pour devenir des citoyens respectueux et responsables aux abords de l'école. Respectez la signalisation. Il est interdit de stationner sur le côté de l'école près du parc Réal Cloutier, des panneaux l'indiquent.

Respectez la limite de vitesse de 30 km/h dans le secteur. Il y a un arrêt à l'intersection de la rue de l'Accueil et Guillaume-Bresse. Cédez le passage aux écoliers en immobilisant complètement votre voiture.

En résumé, nous vous invitons à porter une attention particulière à votre conduite en zone scolaire. Nous sommes tous responsables de la sécurité des élèves de l'école.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre adhésion à ces règles qui font toute la différence pour nous assurer la sécurité des enfants qui nous sont confiés.



Stéphanie Bédard
Directrice



Marie-Ève Lévesque
Directrice adjointe

